



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**PRÉFET
D'INDRE-
ET-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement**

**Direction Départementale des Territoires
d'Indre-et-Loire**

CLUB PAPRICA

Retour d'expérience DREAL - DDT

Samir ZEGAOUI – DREAL CVL - Chargé de mission risques naturels et hydrauliques

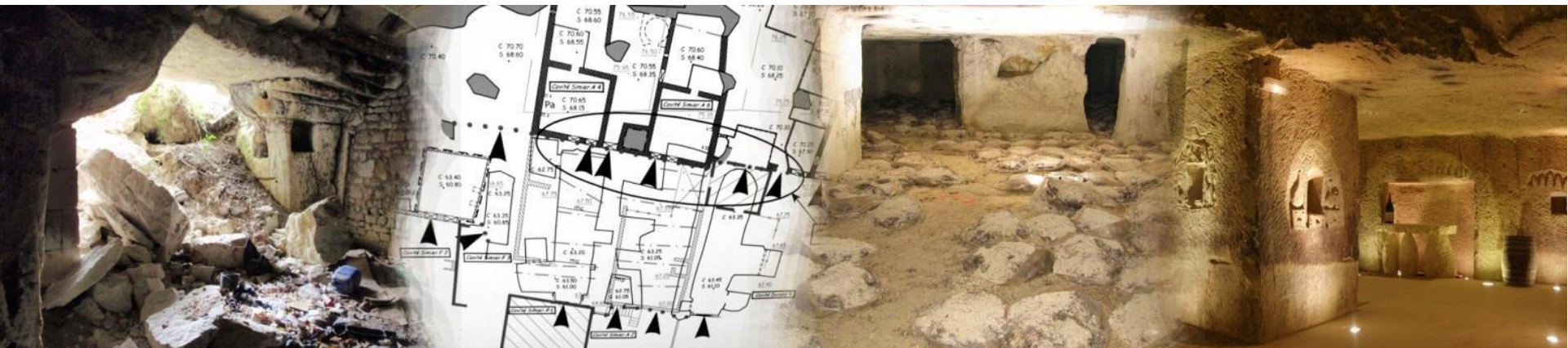
Isabelle LALUQUE-ALLANO – DDT 37 – Responsable de l'unité prévention des risques

Marc RAVAILLAUX – DDT 37 – Chargé d'études mouvement de terrain



Sommaire

1. Montage et instruction du dossier
2. Gestion du PAPRICA
3. Triton (Suivi financier)



Introduction : rôle des différents acteurs

DGPR

- Préside le comité de labellisation
- En appui aux services de l'État sur les sujets complexes

DREAL

- Instruit les dossiers de PAPRICA et chargé du suivi des PAPRICA
- En appui aux DDTs (réfèrent PAPRICA/FPRNM au niveau régional)

DDT

- Accompagne les collectivités pour le montage et le suivi du PAPRICA
- Instruit les demandes de subvention FPRNM

Structure porteuse du PAPRICA

- Pilote et anime le PAPRICA
- Chargé de la conception du programme d'action

Opérateur de l'État (INERIS/BRGM/CEREMA)

- INERIS est réfèrent PAPRICA au niveau national
- Opérateur défini au cas par cas selon le dossier

- En appui aux services de l'État,
- Associé au suivi des PAPRICA

- Peut intervenir en appui à la structure porteuse à sa demande pour le montage du dossier

1. Montage et instruction d'un PAPRICA

Subvention pour le montage du dossier (1 an à partir de la date d'AR du dépôt de la demande de financement)

Réflexions sur le périmètre et sur la structure pilote

Lettre d'intention

Montage du dossier

Dépôt du dossier auprès de la DREAL

Instruction du dossier

Examen du dossier en mode « revue de projet »

Validation du PEP

En relation avec les DREAL/DDT

Opérateur « A » de l'état en appui des DREAL/DDT et Opérateur B (si besoin) en appui de la collectivité

DREAL/DDT + Opérateur « A » de l'État

DGPR + DREAL/DDT + Opérateur « A » de l'État

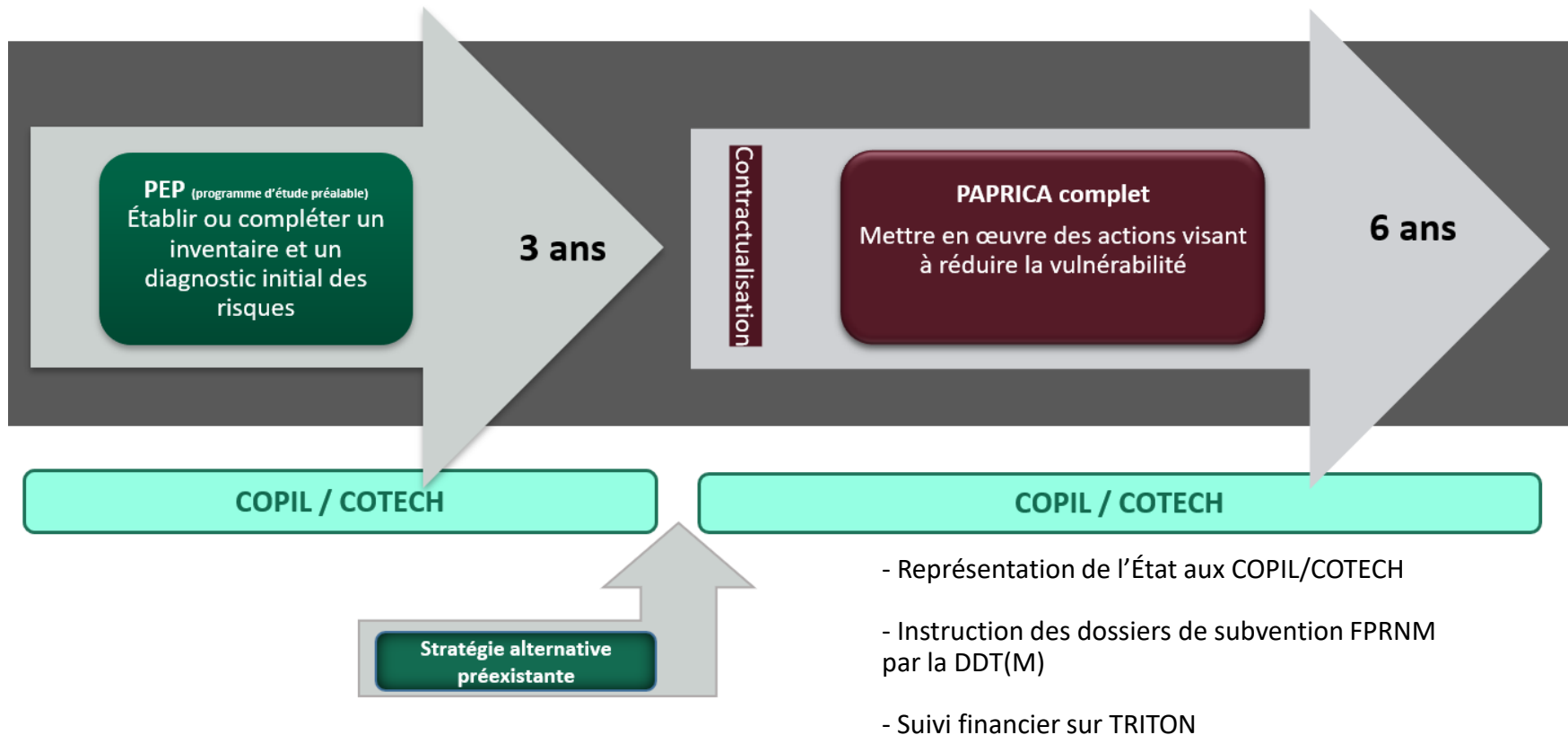
Courrier de validation (DREAL + préfet pilote)

Délai indicatif : 1 an

Délai indicatif : 3-4 mois

**Délai indicatif :
PEP : 1-2 mois
PAPRICA Complet : 3 mois**

2. Gestion d'un PAPRICA



3. Triton

Outil de suivi financier :

<https://triton.din.developpement-durable.gouv.fr/accueil>

- Les services de l'État créent la fiche projet, en important le tableau financier prévisionnel (TF02) préparé par la structure porteuse
- La structure porteuse crée un compte et demande à être associée à son projet
- Lors de la réalisation du PAPRICA, la structure porteuse met à jour le tableau financier de suivi (TFS)

Projet P-CAI-59-LILINT

PHASE RÉALISATION

Publié

Exporter synthèse projet

Projet

Fiche projet

Analyse Coût Bénéfice

Tableau financier TF02

Tableau de suivi TFS

Avenants

Veuillez remplir les formulaires dans l'accordéon ci-dessous. Les champs marqués d'un astérisque (*) sont obligatoires pour Clôturer

1. Organisation de la maîtrise d'ouvrage

2. Périmètre d'actions

3. Types d'aléas pris en compte

4. Projets en interface

5. Échéances

6. Montants

7. Avancements

8. Labellisation ou validation si PEP

9. Montants des actions labellisées (montant global €)

10. Suivi de mise en oeuvre

11. Convention et commentaire

3. Triton

Mises à jour du tableau de suivi TFS :

Pour le 20 septembre :

- la prévision budgétaire de l'année suivante

Exemple ci-joint :

Pour le 20 septembre 2025 : remplir les colonnes « prévision budgétaire 2026 »

Pour le 1^{er} mars :

- le bilan de l'année précédente et le cumul de la consommation au 31 décembre de l'année précédente

Exemple ci-joint : pour le 1^{er} mars 2026,

- Cliquer sur « Initialiser l'année 2026 »

- Compléter les colonnes « Consommation des crédits P181 de l'année 2025 » et « Cumul ... »

Synthèse

Modification

Synthèse 2025

Initialiser l'année 2026

Axe	Montant global prévisionnel (HT si le maître d'ouvrage récupère la TVA, s'il ne la récupère pas)	Contributions État P181 totale prévues	Consommation des crédits P181 de l'année 2024		Cumul de la consommation des crédits au 31 décembre de l'année 2024		Prévision budgétaire 2026 P181	
			AE	CP	AE	CP	AE	CP
Axe 0	120.000 €	48.000 €	0 €	0 €	48.000 €	48.000 €	0 €	0 €
Axe 1	284.400 €	142.200 €	0 €	0 €	102.200 €	80.873 €	0 €	0 €
Axe 2	260.000 €	104.000 €	0 €	0 €	66.886 €	47.287 €	0 €	0 €
Axe 3	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Axe 4	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Axe 5	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
TOTAL	664.400 €	294.200 €	0 €	0 €	217.086 €	176.160 €	0 €	0 €



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement**

Merci de votre attention